

OPEL INSIGNIA 2 GRAND SPORT GS LINE (Ref:O195568)

Véhicules d'occasion



Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	122 cv 5 ch (90kw)
CO2	124 g/km
BOÎTES DE VITESSES	MANUELLE
Portes	5
Carrosserie	BERLINE
KM	38.414km
Immat	30/06/2021

Couleur
ROUGE

19.740 € TVAC

-39% sur prix cat.

OPTIONS

Jantes en alliage 18" - Peinture métallisée -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accoudoir avant - aide au démarrage en cote - aide au stationnement avant et arrière - apple carplay + androidauto - avertissement de collision - avertissement de distance - avertisseur d'angle mort - banquette arrière 1/3 - 2/3 - bluetooth - caméra de recul - capteur de lumière - capteur de pluie - ciel de toit noir - climatisation automatique à 2 zones - commandes au volant - commutation auto des feux de route/croisement - contrôle de la pression des pneus - coques de rétro noir brillant - détecteur de piétons - Écran tactile 7" - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électronique - jantes en alliage 17" - kit de réparation de pneus - programme de stabilité électronique - projecteurs antibrouillard led - projecteurs led - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - siège conducteur avec support lombaire à commande électrique - siège conducteur confort - siège conducteur réglable en hauteur - start/stop automatique - système d'attache isofix pour siège enfant aux places latérales arrière - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - système de navigation - tissu / similicuir - tuner/radio - usb - vitres électriques avant et arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant chauffant - volant en cuir - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.